

Nos références :

6428411/1 /717622 / COMB2B/ /M2 - Marchés >= 90.000 EUR

Vos références :

DEMATIS
10 BOULEVARD DE GRENELLE
75738 PARIS CEDEX 15

Attestation de parution

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien (édition 77), rubrique MARCHES PUBLICS le 22.12.2021

Fait à Paris, le 20/12/21,

Directrice Générale du Parisien et d'Aujourd'hui en France – Directrice de la Publication.



L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le Parisien – Aujourd'hui en France s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente

LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850



Annonce

LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE Services Annonces légales et Judiciaires

Contact commercial: 01 87 39 84 00 - Email : legales@teamedia.fr

CS 10817- 75738 Paris Cedex 15 – Tél : 01 87 39 84 00

S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris 389 505 850 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

Mairie et services officiels de l'agglomération
intercommunale
**COMMUNE DE ROZAY EN
BRIE**

Rue de la République
91120 ROZAY EN BRIE
03 1 62 33 42 42 ou au
01 62 33 42 42

**Le conseil d'administration s'est réuni le 20
septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :**

- 1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :
- 1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :
- 1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

1. Le conseil d'administration s'est réuni le 20 septembre 2012. L'ordre du jour est le suivant :

LE PARISIEN - AUJOURD'HUI EN FRANCE
Contact commercial: 01 87 39 84 00
CS 10817- 75738 Paris
S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RCS Paris

Services Annonces légales et Judiciaires
Email : legales@teamedia.fr
- Tél : 01 87 39 84 00
350 - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850